

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Le pouvoir adjudicateur :
Groupement de commandes constitué par la ville de NEVERS,
la Ville de VARENNES-VAUZELLES, la Ville de COULANGES-LES-NEVERS, le C.C.A.S.
de FOURCHAMBAULT, la Ville de POUQUES-LES-EAUX et la Ville de MARZY

Mandataire du groupement :
Ville de VARENNES-VAUZELLES
54 avenue Louis Fouchère– 58640 VARENNES-VAUZELLES
Objet du marché :

FOURNITURE DE COUCHES JETABLES POUR LES STRUCTURES PETITE ENFANCE

Etabli en application du Code de la commande publique

La procédure utilisée est la suivante :
Procédure adaptée avec publicité en application des articles L 2123-1 et L 2331-1

Date et heure limites de remise des offres :

30 avril 2024 à 12h00

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

SOMMAIRE

Article 1 – Identification de l’acheteur et renseignements complémentaires

Article 2 - Objet de la consultation

- 2-1- Description du marché
- 2-2- Durée du marché – Délai de livraison
- 2-3- Variante et prestation supplémentaire éventuelle

Article 3 – Conditions de la consultation

- 3-1- Procédure de passation
- 3-2- Forme du marché
- 3-3- Nature et forme juridique de l’attributaire
- 3-4- Mode de règlement – Délai global de paiement
- 3-5- Délai de validité des propositions

Article 4 - Dossier de consultation des entreprises

- 4-1- Contenu du dossier de consultation
- 4-2- Mise à disposition du dossier de consultation par voie électronique
- 4-3- Modification de détail au dossier de consultation
- 4-4- Production d’échantillons

Article 5 - Présentation des propositions

- 5-1- Documents à produire
- 5-2- Langue de rédaction des propositions
- 5-3- Unité monétaire
- 5-4- Conditions d’envoi ou de remise des offres

Article 6 - Jugement des propositions

- 6-1- Sélection des candidatures
- 6-2- Critères de jugement des offres

Article 7 – Attribution du marché

Article 8 – Règlement des litiges et voies de recours

Article 1 – Identification de l'acheteur et renseignements complémentaires

- **Nom et adresse de l'acheteur public :**

Groupement de commandes : Ville de NEVERS, Ville de VARENNES-VAUZELLES, CCAS de FOURCHAMBAULT, Ville de COULANGES-LES-NEVERS, Ville de POUGUES-LES-EAUX et Ville de MARZY

Mandataire du groupement : Ville de Varennes-Vauzelles

Adresse du mandataire : 54 avenue Louis Fouchère – 58640 VARENNES-VAUZELLES

Téléphone : 03.86.71.61.71

- **Site internet de téléchargement du DCE :**

<https://www.achatpublic.com>

Référence du marché : MAPACOUCHES2024

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui vous seraient nécessaires au cours de votre étude, vous êtes invités à vous adresser :

- **Pour les renseignements d'ordre administratif, à :**

Correspondant : Rodolphe BIGNOLET

Adresse : Ville de Varennes-Vauzelles

54 avenue Louis Fouchère - 58640 VARENNES-VAUZELLES

Téléphone : 03.86.71.61.71

Courriel : rbignolet@ville-varennes-vauzelles.fr

- **Pour les renseignements techniques, à :**

Pour la Ville de NEVERS :

Correspondant : Annie BERNARD, Gestionnaire Petite Enfance

Adresse : Mairie de NEVERS

Place de l'Hôtel de Ville – CS 9706 – 58000 NEVERS

Téléphone : 03 86 58 58 33 00

Courriel : rape@ville-nevers.fr

Pour la Ville de VARENNES-VAUZELLES :

Correspondant : Isabelle BITAULT, Directrice

Adresse : Multi-accueil PRE EN BULLE, 1 allée Jacques Prévert

58640 VARENNES VAUZELLES

Téléphone : 03 86 59 19 42

Courriel : pre-en-bulle@ville-varennes-vauzelles.fr

Pour le C.C.A.S. de FOURCHAMBAULT :

Correspondant : Véronique COLLEDANI, Directrice

Adresse : Maison des Enfants - Multi-accueil BARBOTINE, 35 rue Léopold Lucas

58600 FOURCHAMBAULT

Téléphone : 03 86 60 83 58

Courriel : maisondesenfants.fourchambault@orange.fr

Pour la Ville de COULANGES-LES-NEVERS :

Correspondant : Méлина BOULAY, Responsable Espace Petite Enfance « Pas à Pas »
Adresse : 16 allée Pierre de Coubertin - 58600 COULANGES-LES-NEVERS
Téléphone : 03 86 93 01 00
Courriel : esp.enfancepasapas@orange.fr

Pour la Ville de POUQUES-LES-EAUX :

Correspondant : Florence FINEL, Directrice du Multi-Accueil
Adresse : Multi-Accueil DOUC'HEURE
22 avenue Conti – 58320 POUQUES-LES-EAUX
Téléphone : 03 86 23 07 53
Courriel : ped-pouques@orange.fr

Pour la Ville de MARZY :

Correspondant : Florence COURTAUD, Directrice de la crèche l'île aux trésors
Adresse : 3 route Sainte Baudière – 58180 MARZY
Téléphone : 03 86 61 07 39
Courriel : lileauxtresors.marzy@orange.fr

• **Coordonnées de l'organe chargé des procédures de médiation :**

Adresse : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs
aux marchés publics de Lyon
53 boulevard Vivier Merle – 69003 LYON
Téléphone : 04 72 77 05 20
Fax : 04 78 92 83 16
Courriel : laura.leininger@dgfip.finances.gouv.fr ou joel.audry@dgfip.finances.gouv.fr

Article 2 - Objet de la consultation

2-1-Description du marché

La présente consultation porte sur un accord cadre à bons de commandes, pour la **FOURNITURE DE COUCHES JETABLES pour les structures Petite Enfance de la Ville de NEVERS, de la Ville de VARENNES-VAUZELLES, du C.C.A.S. de FOURCHAMBAULT, de la ville de COULANGES-LES-NEVERS, de la Ville de POUQUES-LES-EAUX et de la Ville de MARZY.**

Les structures Petite Enfance concernées sont des crèches, des multi-accueils et des haltes garderie qui accueillent des enfants de 2 ans 1/2 à 4 ans environ.

Ces structures représentent 13 sites de livraisons.

Il s'agit d'un marché à bons de commande, conformément à l'article R 2162-13 du code de la commande publique, comportant un maximum en valeur : **18 000 € HT par an pour l'ensemble du Groupement.**

Les caractéristiques techniques minimales des produits attendus sont les suivantes :

- Jetables
- Matelas super absorbant
- Barrières anti-fuites
- Fronces protectrices élastiques autour des cuisses
- Fixations auto-agrippantes
- Enveloppe externe micro-aérée

- Douces au toucher

Tous les produits proposés devront avoir le moins d'impact environnemental possible. Selon les références, il est demandé soit des écolabels ou équivalent, soit des caractéristiques garantissant un moindre impact environnemental.

2-2- Durée du marché – Délai de livraison

► Durée du marché :

Le marché sera conclu du **1^{er} juin 2024 jusqu'au 31 décembre 2024 inclus**. Il pourra être tacitement reconduit 2 fois pour un an à chaque fois, soit jusqu'au 31 décembre 2026 maximum.

► Délai de livraison :

Le candidat indiquera à l'acte d'engagement le délai de livraison sur lequel il s'engage à compter de la date de réception du bon de commande.

En tout état de cause, ce délai ne pourra être supérieur à un délai de 15 jours calendaires à compter de la date de réception du bon de commande.

2-4-Variante et prestation supplémentaire éventuelle

► Variantes :

La proposition de variantes est autorisée. Toutefois, le candidat ne pourra proposer une ou plusieurs variantes que dans la mesure où il aura répondu à l'offre de base.

Les variantes devront faire l'objet de l'établissement d'un devis estimatif quantitatif valant bordereau des prix unitaires distinct, et être accompagnées des descriptifs techniques correspondants.

► Prestation supplémentaire éventuelle :

Sans objet.

Article 3 – Conditions de la consultation

3-1-Procédure de passation

La procédure de la consultation utilisée est la suivante : procédure adaptée en application de l'article L 2123-1 du Code de la commande publique 2019.

3-2-Forme du marché

La consultation donnera lieu à un marché accord cadre à bons de commande, conformément à l'article R 2162-13 du Code de la commande publique 2019.

3-3-Nature et forme juridique de l'attributaire

Le marché sera attribué soit à un titulaire unique, soit à un groupement d'entreprises qui devra se constituer en groupement conjoint.

Le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leur offre en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, et en qualité de membres de plusieurs groupements,

En cas de groupement d'entreprises, sa composition devra être mentionnée dans l'acte d'engagement, avec indication du mandataire.

3-4-Mode de règlement – Délai global de paiement

Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif suivi d'un virement bancaire. Conformément à l'article L 2192-10 du code de la commande publique, le délai global maximum de paiement est de TRENTE (30) jours.

3-5-Délai de validité des propositions

Le délai de validité des propositions est de QUATRE-VINGT DIX (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des propositions.

Article 4 - Dossier de consultation des entreprises

4-1-Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation comprend les documents suivants :

- le présent règlement de la consultation,
- l'acte d'engagement,
- le devis estimatif quantitatif valant bordereau des prix unitaires,
- le Cahier des Clauses Particulières (C.C.P.), et son annexe n°1 Sites de livraison et gestionnaires des commandes,

4-2-Mise à disposition du dossier de consultation par voie électronique

Le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante :

<https://www.achatpublic.com>

Référence du marché : MAPACOUCHES2024

Les soumissionnaires sont invités à s'authentifier sur le site et notamment à indiquer une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique notamment pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications.

4-3-Modification de détail au dossier de consultation

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter au plus tard 4 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

4-4 – Production d'échantillons

Afin d'apprécier la valeur technique de l'offre, les candidats devront **impérativement** adresser avant la date limite de remise des offres des échantillons des produits proposés.

La liste des échantillons à fournir figure sur le devis quantitatif estimatif. Un paquet de chaque type de produits devra être fourni.

Ces échantillons devront parvenir avant le mardi 30 avril 2024 à 12h00, à la mairie de Varennes-Vauzelles – 54 avenue Louis Fouchère – 58640 VARENNES-VAUZELLES.

Ces échantillons devront porter l'identification du candidat et être accompagnés des fiches techniques correspondantes et du catalogue du candidat.

Les échantillons pourront éventuellement être facturés à la ville de Varennes-Vauzelles sur la base des prix du devis estimatif quantitatif valant bordereau des prix unitaires qui sera remis dans l'offre du candidat ; dans ce cas, la facture sera établie et adressée dans les conditions de l'article 4-9 du C.C.P.

Le fournisseur s'engage expressément à fournir des produits identiques en qualité à ceux retenus sur échantillons pendant toute la durée du marché.

Article 5 - Présentation des propositions

5-1-Documents à produire

Le dossier à remettre sous **UN SEUL PLI** par chaque candidat comprendra les pièces suivantes :

Pièces relatives aux candidatures conformément à l'article R.2143-3 de la commande publique

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

- Une lettre de candidature établie sur un formulaire DC1 à jour entièrement complété, ou établie sur papier libre, précisant :
 - le nom et l'adresse du candidat
 - si le candidat se présente seul ou en groupement ; dans ce dernier cas, désignation des membres du groupement et du mandataire et répartition des prestations en cas de groupement conjoint
- Une déclaration sur l'honneur : le candidat devra produire une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-10 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Une déclaration du candidat établie sur un formulaire DC2 à jour entièrement complété, précisant les renseignements demandés à l'article 14 - Conditions de participation et moyens de preuve acceptables ou les documents établissant ses capacités, tels que demandés à ce même article
- Une liste des références datant de moins de 3 ans
- L'attestation d'assurance en cours de validité

Pour information, les formulaires à jour de type DC1, DC2, etc. sont disponibles sur le site internet du ministère de l'économie

(<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Pièces relatives à l'offre :

- L'acte d'engagement dûment complété, daté et signé
- Le devis quantitatif estimatif valant bordereau des prix unitaires dûment complété, daté et signé
- Le ou les catalogues avec tarifs, précisant la période de validité
- Les fiches techniques détaillées des produits proposés (avec précision du poids de la couche notamment, matières premières, traitement chimique, étapes de fabrication, etc.), accompagnées des éco-labels environnementaux ou justificatifs équivalents le cas échéant
- Le conditionnement par type de produit
- Une note méthodologique présentant les modalités de commande (site de commande en ligne le cas échéant, formation des utilisateurs au site de commande, etc.) et de livraison des produits, le cas échéant, le minimum de commandes (en nombre et/ou en montant) pour lequel des frais de livraison sont appliqués, le type de livraison, les contraintes éventuelles
- Le Relevé d'Identité Bancaire du candidat, ou de chaque membre du groupement le cas échéant

A toutes fins utiles, les formulaires DC sont téléchargeables sur le site du Ministère de l'Economie et des Finances à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>

5-2-Langue de rédaction des propositions

Les propositions doivent être rédigées en langue française.

5-3-Unité monétaire

Le pouvoir adjudicateur conclura le marché dans l'unité monétaire suivante : euro(s).

5-4-Conditions de remise des candidatures et offres

La transmission des offres des candidats par voie électronique à l'adresse suivante :

<https://www.achatpublic.com>

Référence du marché : **MAPACOUCHES2024**

et dans les conditions techniques et procédurales figurant ci-dessous :

Les candidats transmettent leur proposition, exclusivement par voie électronique, à l'adresse suivante : www.achatpublic.com.

La date limite de remise des offres est fixée au mardi 30 avril 2024 à 12h00

La remise de plis papiers ne sera pas acceptée.

Pour pouvoir faire une offre électronique, l'entreprise doit s'assurer de répondre aux prérequis techniques de la plate-forme.

Transmission des plis

La transmission des plis s'effectue à l'adresse suivante www.achatpublic.com.

Formats des documents

La liste exhaustive des formats autorisés pour la transmission électronique des plis est la suivante : .zip, .pdf, .doc .xls.

Virus

Tout document électronique envoyé par un candidat dans lequel un virus informatique est détecté par la personne publique peut faire l'objet d'un archivage de sécurité sans lecture dudit document. Ce document est dès lors réputé n'avoir jamais été reçu et le candidat en est informé.

Article 6 - Jugement des propositions

6-1 – Sélection des candidatures

Les candidatures admises sont examinées au regard des niveaux de leurs capacités professionnelles, techniques et financières.

Les offres des candidats qui n'ont pas qualité pour présenter une offre ou dont les capacités paraissent insuffisantes sont écartées.

6-2 – Critères de jugement des offres

Le jugement des propositions sera effectué dans les conditions prévues à l'article L 2152-7 du code de la commande publique au moyen des critères pondérés suivants **(100 points)** :

1. La valeur technique de l'offre – 50 points, appréciée :

- **d'une part, au regard des fiches techniques des produits et du test des échantillons :**
 - **qualité d'absorption (absence de fuites, fréquence du change) : 15 points**
 - **confort de l'utilisateur (absence de rougeurs autour des cuisses, tenue/aspect de la couche à l'utilisation) : 15 points**
 - **facilité d'utilisation (qualité des fixations) / facilité de stockage (volume de la couche sèche, conditionnement) pour les professionnels de la Petite Enfance : 10 points**
- **d'autre part, au regard de la note méthodologique établie par le candidat :**
 - **facilité des commandes et des livraisons (outils, conditionnement des produits, absence de frais de livraison quelle que soit la quantité commandée) : 10 points**

2. Le prix des fournitures – 40 points

3. Le niveau des impacts environnementaux des process de fabrication des fournitures proposées (matières premières utilisées, substances chimiques, consommations d'énergie, traitement des déchets, etc.) – 10 points

Si nécessaire, des compléments d'informations d'ordre technique pourront être sollicités au cours de l'analyse des offres (fiches techniques, références fabricants, etc.).

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec les candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment sur le prix.

Le pouvoir adjudicateur pourra à tout moment mettre fin à la procédure pour des motifs d'intérêt général.

Article 7 – Attribution du marché

Les candidats pourront prendre connaissance des résultats de la consultation en se connectant à la salle régionale des marchés publics à l'adresse suivante :

<https://www.achatpublic.com>

IMPORTANT

Le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire du marché qu'à la condition de produire les certificats et attestations demandés :

- Une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale, prévue à l'article L. 243-15 du code de sécurité sociale, émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions datant de moins de 6 mois (articles D 8222-5-1° du code du travail et D. 243-15 du code de sécurité sociale).

Le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice s'assurera de l'authenticité de cette attestation, auprès de l'organisme de recouvrement des cotisations de sécurité sociale.

- Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que les obligations fiscales et sociales ont été satisfaites ou l'état annuel des certificats reçus (formulaire NOTI2).

Ces documents, à l'exception du formulaire NOTI2 valable pour l'année – seront à produire tous les 6 mois pendant toute la durée d'exécution du marché.

Le délai imparti par le pouvoir adjudicateur pour produire ces pièces est de dix (10) jours à compter de la réception du formulaire NOTI1 - Information au candidat retenu (adressée par courrier, mail ou fax). L'attributaire devra également justifier dans le même délai qu'il est titulaire des contrats d'assurances permettant de garantir sa responsabilité dans l'exécution des prestations.

Cette disposition est sans objet si le candidat a remis directement ces documents avec son offre.

Article 8 – Règlement des litiges et voies de recours

En cas de litige, le tribunal compétent est le Tribunal Administratif de DIJON, 22 rue d'Assas - 21000 DIJON – Tél. 03 80 73 91 00 - Fax 03 80 73 39 89 – Courriel : greffe-ta.dijon@juradm.fr

Informations quant aux voies et délais de recours : Greffe du Tribunal Administratif de DIJON, 22 rue d'Assas – B.P. 61616 - 21016 DIJON – Tél. 03 80 73 91 00 – Fax 03 80 73 39 89 – Courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr